MIRABÉLIQUE.

AVIS A LA PATRIE.

Conticuere omnes, intentique ora tenebant.
VIRG.

1791.

Case
FRC
5542

M+W. 10129

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

MIRABELIQUE.

AVIS A LA PATRIE.

JUSQU'A quand, François ! verrons-nous le crime préconisé et couvert d'un égide national ? Jusqu'à quand la loi, la religion de nos pères deviendront-elles l'objet d'un ridicule insolent ; nos autels souillés de sermens sacrileges ; le pacte social dissous par un brigandage anarchique appellé patriotisme ; nos mœurs sans pudeur, les ministres de la religion sans asyle, et dispersés ; les propriétés presqu'annullées ; notre roi dans les fers, sans autorité et sans défense ; la patrie envahie par des Thamas-Koulikan ! Jusqu'à quand le simulacre imposteur du bonheur éblouira-t-il votre aveugle confiance ? François ! peuple aimable et croyant, arrêtez un instant vos regards sur l'hydre effrayant de malheurs qui vous attend ; n'adhérez plus à ces chimères qui caressent votre espoir ;

mais voyez l'avenir ; voyez la France, ses finances, son commerce, son infortune ; anatomisez ce squelette expirant ; suivez les mœurs, la conduite et le plan de vos tyrans sous le nom de législateurs ; dépouillez-vous un instant de ce fanatisme qui vous séduit ; obéissez aux loix de la nature et de la société ; ouvrez les yeux et suivez-moi.

Qu'a fait l'assemblée du manege ? Que fait-elle ? Et que fera-t-elle ? Tel est l'ordre de mes instructions patriotiques.

Qu'a fait l'assemblée du manege ?

N'attendez pas de moi que je souille ma plume d'un tableau qui alarmeroit votre sensibilité sur le caractère de cette horde turbulente. Je laisse dans un profond oubli tous les crimes de Mirabeau l'aîné et de ses complices ; son nom seul est une injure. Que la loi l'ait flétri ; que l'univers entier l'ait rejetté de son sein ; que ses parens le honnissent ; que, taré de projets criminels, et guidé par une intrigue insidieuse, il ait acheté la confiance de quelques Provençaux ; et, que, nourri de son fiel atrabilaire, il l'ait exhalé contre la cour, la noblesse et le clergé, ceci

est l'attribut primitif de sa constitution. Que 25 à 30 brigands de son espèce aient vicié et fanatisé les deux tiers du royaume ; et que, sous les apparences du bien public, ils enrichissent leurs porte-feuilles en satisfaisant leur vengeance, c'est ce que la postérité ne croira jamais.

Neuf gros volumes de décrets sont déjà le fruit des cabales et de l'intrigue de l'assemblée du manege : liberté, égalité et destruction sont leurs enfans légitimes. Quelques décrets portent l'empreinte de la sagesse ; mais la majorité est née du crime, de l'inconséquence ou de la partialité.

Où sont, François, les douceurs de cette égalité ? Pauvres, le riche vous admet-il à ses banquets ? partage-t-il avec vous ses plaisirs et son aisance ? en avez-vous plus de ressources ? en êtes-vous plus heureux ? Il se restreint, et vous languissez.

A quoi vous sert donc cette égalité illusoire dont on vous berce ? Sans travail, sans commerce, sans ressources, quel est votre bonheur ? en quoi consiste votre égalité ? Cet être d'idée seroit aussi nuisible qu'impossible dans un état social : mais ne philosophons pas. Apprenez, mes compatriote

que l'on n'a adulé votre amour-propre que pour vous rendre les suppôts de la conspiration, l'instrument que les révoltés font mouvoir pour protéger leurs desseins perfides. Suivez l'ordre de la société, et vous verrez que les riches ont fait, font et feront la loi. Il ne falloit pas caresser votre imagination d'une vaine chimère ; il falloit adoucir vos maux, et on les aggrave. Descendez vos regards sur vos tyrans, et montrez-nous votre égalité. De quel droit, de quelle prérogative, de quelle charge vous a-t-on honorés ? Vous n'étiez dans l'ancien régime que subordonnés ; vous êtes aujourd'hui esclaves de droit et de fait. N'est-il pas vrai que le seul propriétaire a droit à l'élection, à la municipalité, ou à la députation ? Ne faut-il pas payer une contribution pour être citoyen actif ? Les places ne sont-elles pas accordées à celui qui achète le plus de voix par intrigue ou par argent ? Avez-vous jamais éprouvé une inquisition plus raffinée, un despotisme plus outrageant que celui des municipalités ou des districts ? J'en appelle à l'expérience. Cependant vous êtes égaux, on vous berce, on vous berne ; et voilà, bon peuple, les projets combinés des Mirabeau, Barnave, etc.

Mais ouvrez donc les yeux, et voyez ces nouveaux Sylla se partager les honneurs et les emplois; voyez-les asseoir leur exaltation sur le fanatisme de leurs suppôts.

Le roi Mirabeau, qui depuis deux ans cabaloit pour le fauteuil à sonnette, vient enfin de présider l'assemblée du manege, à la honte de la nation; ce despote altier par sa splendeur (1), et nouveau Vitellius dans ses repas, a surpris les places de commandant de bataillon et d'administrateur du département de Paris, pour avoir la direction des planches d'assignats. Son intrigue, trop frappante, ne devroit plus faire illusion à votre intelligence, François! vous savez cependant (et la chronique n'est pas fausse sur ce point) qu'il a perçu 300,000 livres pour le *veto*; 600,000 livres pour la liberté du tabac; 1,800,000 livres pour obtenir le décret des assignats. M. C***, ayant traité avec lui, au nom de l'agiotage, avoit déposé la somme ci-dessus chez M. le

(1) Mirabeau a chez lui 6 chevaux, 20 domestiques, et entretient magnifiquement trois à quatre maitresses. Madame Lejai a tout récemment reçu une cheminée qui a coûté à Mirabeau 18000 livres.

G***, notaire à Paris, et lui avoit avancé, en outre, 45000 mille livres, que l'on devoit soustraire des 18000 mille. Mirabeau, à force d'intrigues et de sophismes, ayant obtenu le décret des assignats, nia les 45 mille livres. L'indignation de M. le C*** le rendit indiscret : elle a appris à la France les sommes que Mirabeau a perçues et perçoit pour les décrets qu'il se charge d'obtenir. L'humain, le sensible Barnave, trésorier des protestans, a reçu 28 millions qui ont été employés à faire mouvoir tous les ressorts de l'intrigue et du brigandage, pour obtenir le civisme des protestans, dont ils jouissent aux dépens de la religion, des mœurs et de la tranquillité. Necker a répandu 6 millions des 25 qu'il a gagnés à l'agiotage des grains, pour seconder ses co-protestans.

L'évêque d'Autun, nouveau Luther, pour autoriser la licence de ses mœurs, n'a rien omis contre son corps : rapports insidieux et calomnieux, dénonciation idéale et perfide des biens ecclésiastiques; intrigues, cabale, menées sourdes, désintéressement apparentiel et captieux ; tels ont été les voies obliques de son agiotage ; son seul talisman étoit son ambition ; il savoit qu'en

se vendant à l'intrigue on l'acheteroit fort cher. Déjà 3 millions accréditent son porte-feuille, très-connu dansla lice de l'intrigue ; on en a fait un administrateur de Paris ; jamais l'agiotage n'eut de plus brillans protecteurs qu'en Mirabeau et le sacrilege schismatique évêque d'Autun : tous deux sans foi, sans honneur et sans mœurs, ne craindront plus de souiller leurs actions de nouveaux crimes.

Cependant le nouveau Luther prévoyant bien que son suffrage seul deviendroit nul, a acheté les sermens sacrileges des évêques de Leydda et de Babylone ; comme le curé Grégoire et l'abbé Gouttes, bien soudoyés, ont acheté ceux de plusieurs autres curés. Jarente, évêque d'Orléans, et le cardinal de Brienne ont vendu les leurs pour payer leurs dettes Enfin il n'est pas un Jaclémentiste député dont un brillant salaire n'ait acheté son suffrage.

Voilà cependant, François, ces héros du sibarisme, qui à force d'intrigues vous entraînent dans leur révolte.

Pardonnez, ô mes compatriotes ! si la véhémence de mon indignation vous fait des tableaux trop vrais sous des dénomi-

nations triviales ; mais je suis François, j'aime ma patrie, et ne puis voir d'un œil serein l'imposture qui vous aveugle.

Mais déchirons le voile mystérieux de l'intrigue, et suivons cette liberté à qui bientôt on doit élever des apothéoses. Hélas ! ses autels sacrés ne sont plus respectés ; l'antre de la licence s'est ouvert de toute part ; la tyrannarchie se fait ressentir ; le brigandage est sous la protection ; les déprédations, les dépravations, le trouble, l'égoïsme, les cruautés, l'insurrection, la mendicité sont les enfans de cette liberté dont la France paroît aujourd'hui se pavaner.

Mais quelle est cette liberté si préconisée ? les efforts pervers de la licence ne vous font-ils pas trembler ? François, vous êtes libres, s'écrie-t-on ; mais n'étiez-vous pas, et n'êtes-vous pas subordonnés aux loix ? Pauvres esclaves que l'on ballote ! mais aux lettres de police et de cachet, à l'inquisition condamnable des ministres, n'avez-vous pas les municipalités, les districts, ce comité ou inquisition de recherches qui vous ourdissent des fers bien plus onéreux ?

Vous êtes libres ; mais ne gémissez-vous pas à chaque instant de cette prétendue li-

berté? vos fortunes, vos femmes, vos jours ne sont-ils pas à tout moment exposés? Paris et la France ne sont-ils pas le théâtre du brigandage, depuis le décret des droits de l'homme?

Vous êtes libres; mais la loi du plus fort n'est-elle pas aujourd'hui la dominante? Cette liberté n'a-t-elle pas forcé l'émigration du tiers riche des habitans; cette liberté, par la suppression des charges et maîtrises, ne ruine-t-elle pas encore un tiers du royaume, et ne laisse à l'autre tiers que l'espoir de vivoter et de s'entre-déchirer par la rivalité?

Voilà donc, François, cette liberté dont l'étalage a si fort aliéné les cervelles crédules. Peuple trop débonnaire, ouvrez donc les yeux; en bornant le pouvoir de vos ministres, vous étiez pleinement libre; mais ce n'est pas pour vous que l'encens fume sur l'autel de la liberté, c'est pour vingt à trente Jaclémentistes de l'assemblée du manege dont le despotisme est si tyrannique, qui, violant les droits sacrés de l'inauguration françoise, se sont arrogés le pouvoir exclusif de la manutention des deniers du royaume, et qui, en enchaînant leur roi, ont le droit

d'ourdir des fers à leur gré : leur pouvoir illimité ne vous laisse que la liberté de contempler leur triomphe.

C'est pour les riches que cette liberté se propagera ; ils pourront, avec de la fortune et de la splendeur, capter les suffrages, briller dans toutes les places, et vous rendre les échos raisonnans de leur bonheur. Voilà, François, votre liberté ; frustrés de tout honneur, de tous droits, de toutes charges, vous serez plus que jamais les esclaves des riches, dont la dureté et l'injustice vous feront souvent regretter l'aménité douce et sensible des grands et du clergé ; et l'expérience vous apprendra la distance immense qui se trouve entre des riches parvenus et des hommes qui, par leur naissance, reçoivent des principes de sociabilité et de justice.

François ! quelles sont donc les douceurs de cette liberté illimitée ? son apanage fut toujours la licence, le brigandage et la destruction ? Et en effet la France a-t-elle jamais éprouvé un désordre plus alarmant ? Le nombre des brigands a-t-il jamais été aussi multiplié ? avons-nous jamais vu plus de troubles, moins d'ordre, plus d'attentats

aux droits des gens ? l'honnête citoyen a-t-il jamais été plus exposé ; n'est-il pas forcé de s'armer, et de faire de son asyle une forteresse ? A-t-il jamais éprouvé avec autant de tyrannie les efforts de l'intrigue et de l'acharnement contre ses principes ; n'a-t-on pas tout travesti sous la dénomination de régénération? les Appius de l'assemblée n'ont-ils pas allumé par-tout les torches de la discorde, en surprenant la bonne foi d'un peuple crédule ? inventions insidieuses, calomnies absurdes, mais captieuses ; grands projets de conspiration déjoués ; révélation secrette des mystères de la cour nuisibles à l'état ; soulèvement parricide du clergé ; armement secret des nobles ; attentats aux droits de la nation ; illusion, pièges, subterfuges, félicité du peuple, tout a été l'ouvrage combiné du club jaclémentiste.

Si nous ouvrons les annales de la destruction, nous y verrons les lettres circulaires, les libelles incendiaires, les faux ordres du roi, les brigans soudoyés par d'Orléans et ses suppôts ; nous y verrons ces nouveaux Catilina armer un peuple pour défendre et autoriser leurs prétentions criminelles. Nous y verrons qu'à l'instant même

où le clergé fait abandon de ses dîmes, la noblesse de ses droits féodaux, les jaclémentistes combinoient la destruction de ces deux ordres, tandis que la France préconisoit leur générosité.

Nous y verrons la vengeance et l'ambition armer d'Orléans d'un poignard régicide; nous le verrons avec Mirabeau et leurs complices méditer l'ordre et l'exécution du 6 octobre; soudoyer un Saint-Huruge (dont le nom est l'horoscope) qui harangue sa bande, et part pour Versailles; mais la surveillance de M. la Fayette arrêta ses projets assassins. Cependant, cette tentative infructueuse ne déconcerta pas les conspirateurs: l'affaire du 6 octobre se complota; la surveillance et la bravoure des gardes sauva le roi et la reine; mais on les rendit prisonniers à Paris. Nous y verrons les châteaux et maisons incendiés de tous côtés; les nobles assassinés; nous y verrons par-tout le crime absous, et l'innocence seule tombant sous le fer. O ma patrie! quelle guerre intestine se fait dans tous les cœurs: l'homme de bien est seul sacrifié. Déjà les révoltés avoient formé un club sous l'emblême des amis de la constitution, mais dont l'attribut

essentiel est l'héroïsme du brigandage destructif, personifié par autant de jaclémentistes. Déjà ils évoquent des suppôts qu'ils font venir de l'étranger, comme des confins de la France ; gens flétris, sans aveu et vômis des prisons. Aussi-tôt les maisons de Bicêtre, la salpétrière, le châtelet, la force sont ouvertes ; ces illustres suppôts répondent parfaitement à l'attente de leurs héros. Quarante à cinquante mille proscrits sont répandus dans la capitale : rien n'est sacré pour eux ; la vie du citoyen, sa fortune, les scandales mettent l'honnête parisien dans une alarme continuelle.

Mais l'Europe connoît déjà les intentions criminelles des jaclémentistes ; le zèle du prétendu patriotisme s'affoiblit ; la crainte contrit les révoltés ; le peuple commence à murmurer de la fourberie. Aussi-tôt on enfante au club une nouvelle conspiration de vengeance : bientôt on en donne des preuves idéales ; déjà la torche du fanatisme se rallume ; un nouveau Favras est immolé, et la perfidie a toute sa force. Deux mille suppôts soudoyés remplissent les tribunes, applaudissent ou désapprouvent au signal ; forment des grouppes sur la terrasse des

Feuillans, prêts à égorger les noirs, s'ils résistent aux volontés destructives. C'est ainsi, peuple François, que la liberté préside à vos loix constitutionnelles : apprenez donc que ces deux mille suppôts soudoyés forcent tous les décrets émanés de la vengeance ou de la cupidité. Ils forment d'abord des grouppes aux thuileries et au palais-royal ; échauffent, ameutent et animent le peuple par des inventions ou des noirceurs absurdes ; scrutent les intentions du peuple d'après les instructions qui leur sont données, et le pérorent sur le décret qui doit sortir, ou les motions que l'on doit faire. Le peuple, prévenu et convaincu que c'est le bien de la chose publique, force l'assemblée du manege à décréter ce qu'on leur a suscité. C'est avec de pareilles menées que l'hiérarchie de l'église a été annullée ; que la noblesse a été abrogée, les propriétés attaquées ; que la cour a été aliénée aux attentats des d'Orléans, Mirabeau et leurs complices : lecteur impartial, lis, réfléchis, et frémis.

Mais qu'a fait l'assemblée du manege ; détruire tous les principes de l'honneur, attaquer la religion jusques dans ses fondemens ; car,

car, non contente d'avoir dégradé et avili ses ministres aux yeux du peuple, par les moyens les plus odieux, elle a attaqué les canons de l'église, en vôtant le mariage des prêtres, le divorce, le schisme papal; en forçant par la faim plusieurs prêtres d'être sacriléges. Voilà, François, le truchement de cette constitution que vous attendez; mais c'est un levain qui ne fermentera jamais. Qu'ont fait les jaclémentistes? disperser vos finances, abroger tous moyens de les recouvrer; confondre tous les états; annuller tous principes d'émulation; semer dans la société le germe d'une discorde éternelle; faire et légaliser des forfaits; détruire le commerce; réduire les Colonies à rien; renverser l'ordre de subordination; étouffer jusqu'aux devoirs filials; établir des principes dangereux et impossibles; anéantir la discipline militaire; attirer en France et favoriser un peuple de brigands; augmenter la dette de l'état de trois milliards. François, lorsque les décemvirs à Rome abusèrent de la confiance, le peuple supprima leur pouvoir. Ici ce sont des mandataires dont on attendoit le rétablissement de l'ordre, la destruction des abus, et une organisation

moins périlleuse des finances ; mais comme ils ont tout détruit, jusqu'au pouvoir coactif, la misère seule peut rétablir l'ordre.

En vain, pour maintenir leur brigandage, ont-ils établi un comité de recherches ; ce tribunal inquisitorial, exercé par les quarante-quatre mille municipalités, n'enfantera que des crimes, et jamais de bien pour la chose publique ; parce que la majeure partie de ces municipalités n'est composée que d'intrigans vendus aux conspirateurs : aussi chaque jour nous produit les fruits cancéreux de cette inquisition. Tantôt c'est un château brûlé, et les hôtes assassinés ; une autrefois, c'est un honnête citoyen puni à la nation, et justifié après sa mort. D'autres fois, c'est une conspiration découverte, ou des voitures de lingots arrêtées par telle municipalité, et démentie quelques jours après. Enfin, il n'est pas de moyens tortueux que l'assemblée du manége n'ait mis en usage pour réduire la France dans l'état déplorable où elle est. Elle a détruit jusqu'à la consolation du malheureux, par des systêmes pervers et captieux ; et du royaume le plus splendide elle n'en laisse qu'un squelette atténué.

Peuple trop ingénu et crédule, jusqu'à quand cet hydre tyrannique, de fourberie et de ridicules, abusera-t-il de votre aveugle confiance ? Ouvrez donc les yeux, et demandez à ces despotes, qui vous séduisent par l'espoir du bonheur, comment, et quand ils abrogeront les maux qui vous accablent. Demandez-leur compte de vos finances; annoncez-leur que le sang que leurs intrigues font sans cesse couler crie vengeance; et que le glaive qui par leur ordre frappe journellement l'innocent est suspendu sur leur tête.

France, lorsque l'évidence te présente l'étendard de la vérité, armes-toi de sa faulx pour en frapper l'imposture.

Vois Mirabeau, Lameth et leurs complices, soulever le soldat et corrompre sa subordination.

Lis les annales de Nancy ; tu y verras la déclaration des grenadiers du régiment du Roi, qui accuse les envoyés secrets de l'assemblée du manége d'avoir fomenté leur indiscipline, ainsi qu'à Chateau-Vieux.

Interroges les matelots à Brest, Rochefort, et ils t'apprendront qu'ils sont payés par

des agens secrets, pour menacer leurs officiers, et s'affranchir de toute discipline.

Interroges Vandernoot, il te prouvera, par ses correspondances suivies avec le club jaclémentiste, que c'est aux sommes immenses qu'il a perçues, et aux envoyés incendiaires, que l'empereur doit la révolte du Brabant.

Interroges le cabinet d'Espagne, il t'apprendra que l'assassin du ministre Florida-Blanca est le même qui, le 14 juillet 1788, ameutoit toute sa horde, et faisoit des motions incendiaires au palais-royal : son aveu, sa mission, et la somme qu'il en percevoit.

Interroges ces grouppes, au siège des conspirations (le palais royal), ils te révèleront qu'ils sont soudoyés pour faire des motions, échauffer le peuple et l'animer contre les opprimés, et qu'ils sont payés régulièrement.

Interroges l'honnête homme de l'assemblée du manége (car il en est beaucoup), ses soupirs seront l'effort puissant de son indignation contre les déprédations des intrigans; il voit avec effroi les suites affreuses de cette oligarchie, ou gâchis de crimes;

mais sa douleur est sans force. Veut-il faire entendre la voix de la justice, aussi-tôt un tumulte affreux de la tribune, et du côté gauche, couvre la réclamation de l'honnête député.

Enfin, pour rendre plus odieux les opprimés, les jaclémentistes ont tellement fanatisé l'erreur du peuple, par le mot *aristocrate*, (dans leur sens, ennemis de l'état et de la patrie) que le langage le plus sain, la vérité la plus palpable, sont à leurs yeux de l'aristocratie.

Tels sont, François, les illustres travaux du manege. Point de foi, plus de justice; vengeance et cupidité sont leur talisman; et pour ne jamais déroger à leur projet de conspiration, ils nomment toujours un jaclémentiste pour président; celui-ci arrange et supplée aux voix, s'il en manque, pour faire passer un décret.

France, après ce tableau affreux, ta main vengeresse restera-t-elle toujours dans l'inaction? Tremble sur ton indolence; tes tyrans despotes en completteront la ruine; l'espoir du peuple fait sa consolation; mais cette vaine espérance est semblable à celle du malheureux qui, dans son noir cachot, se

nourrit de chimères, quoiqu'il doit périr sous peu.

Que fait l'assemblée du manège ?

Ce qu'elle a toujours fait : séduire le peuple, détruire les finances, absorber et gaspiller les biens du clergé ; et comme le règne de l'imposture n'a qu'un temps, que l'empire de la vérité traverse bientôt le fanatisme de l'illusion, il faut de nouveaux efforts pour maintenir l'erreur.

Cependant le mal françois diminue ; le bon sens, son antidote, est rentré en France et a chassé le délire patriotique ; le nombre des convalescens s'accroît journellement ; le François, qui n'attendoit de ses mandataires que la destruction de ses abus et le rétablissement des finances, a gémi sous les coups redoublés de l'intrigue et des passions turbulentes des Mirabeau et de ses complices, etc. Les apparences primitives de leurs décrets avoient aliéné son imagination. Il croyoit reconnoître une sagesse bien vue et combinée dans ce désordre ; mais il s'est bientôt apperçu que la cupidité et la vengeance étoient la boussole silencieuse de

leurs opérations ; il a vu avec douleur la destruction de la monarchie, le despotisme le plus effrayant régir les vues criminelles de vingt à trente députés : aussi-tôt ses yeux se sont dessillés, et le mépris et la vengeance ont succédé à l'erreur d'un moment.

En vain les jaclémentistes cherchent-ils à soutenir cet édifice qui s'écroule ; en vain soudoient-ils nombre de suppôts de toutes les classes, qui alimentent toujours l'esprit de cette fureur utile à leur conspiration ; l'honnête citoyen est détrompé ; quelques jaclémentistes cherchent encore à rallumer les feux de la discorde : Marat, le père Duchesne, Garat, Gorsas, Prudhomme, Desmoulins nourrissent encore l'illusion du peuple ; mais le fantôme qui ne se soutient que dans l'ombre du crime disparoît au jour de la vérité.

La misère multiplie ses victimes ; cette félicité promise n'offre dans l'avenir que des larmes de douleur. Cette constitution dont on vous a bercés n'est pas au tiers de sa législation ; elle est encore pour long-temps dans le ventre de Target.

Cependant vos mandataires détruisent et suppriment toujours. Cet être d'idée de ré-

génération embrasse de nouveaux modes ; une nouvelle nomenclature ; la fièvre maligne nationale les égare de plus en plus ; et comme dans leurs transports ils voient leur souveraineté chancelante, que l'hydre de leurs crimes les effraie, que la coalition des honnêtes gens s'ourdit graduellement, ils enfantent toujours de nouveaux subterfuges pour surprendre la confiance populaire, et entretenir son illusion.

C'est ainsi que la perception de vos impôts est réduit à zéro, et que la dette publique a multiplié ses zéros ; c'est ainsi que le crédit public est totalement aliéné ; que la confiance est étouffée. L'assemblée du manege surprend la confiance du peuple par des suppressions qu'elle ne pourra jamais recouvrer ; elle craint même d'asseoir le mode d'imposition qui renversera l'édifice sur ses fondemens. Le mode d'imposition de 1791 n'est pas encore fait, et les frais du gouvernement et de l'assemblée sont pris sur les 800 millions d'assignats que l'on vient de fabriquer. Mais ouvrons le livre des finances ; tout ce que je vais en dire est d'après le comité des finances.

Déficit ancien.

Au mois de mai 1788, à l'ouverture des états généraux, le déficit étoit de 56 millions.

Déficit moderne.

Suppression des gabelles, et le sol pour livre. . . . . 60 millions.

Liberté du tabac. . . 32 millions.

Suppression des entrées de ville . . . . 120 millions.

La perte sur les aides. . 20 millions.

La perte du produit des cuirs, huiles, savons, marques de fer. . 10 millions.

La perte du droit de franc-fief et autres du même genre, des profits féodaux, des droits de bannalité, de péage, de nouveaux acquêts et amortissemens, droit du tiers denier en Lorraine, droit de 6 deniers pour livre pour la vente des bois ecclésiastiques, gens de main-morte, et autres objets domaniaux. . . . 20 millions.

La perte du recouvrement des frais de justice à la charge des seigneurs. 3 millions.

La perte du marc d'or, droit de mutation, centième denier, point d'honneur. . . . . . 5 millions.

L'anéantissement des cours de justice et dépendances. . . . 3 millions.

Perte des produits de la régie des domaines, droits de greffe et de sceaux, timbre, et la formule des actes judiciaires. . . . . 5 millions.

Contrôle des exploits. . 5 mill. ½.

Recette des gages intermédiaires, offices vacans par mort. . . . 5 millions.

La perte de la régie des poudres et de la monnoie . . . . . . 1 million.

La perte sur les mises de la loterie royale, ... 4 millions.

La diminution sur le produit des traites, ... 6 mill. ½.

Déficit ou perte pour l'état, total 298 mill.
Ajoutez 56 millions, déficit ancien, font 354 millions de déficit actuel ou perte pour l'état.

Dépense actuelle.

La maison du roi et les tantes. 30 millions.
Administration des provinces, ou revirement

de dépense en départemens. 50 millions.
Charges et maîtrises supprimées, 300 millions, intérêts . . . . 15 millions.
Intérêt de charges supprimées de magistrats, chancelleries, procureurs, huissiers, montant à 450 millions, intérêt. 22 mill. ½ au lieu de 9 millions que l'on payoit en gages représentatifs.

La garde nationale de Paris. 8 millions.
Celle de tout le royaume . . 12 millions.
Ordre judiciaire . . . . 30 millions.

M. Necker a omis par collusion plus de cent millions.

Les intérêts des offices de judicature supprimés montent à. . . . 42 millions.
Remboursemens des charges de la maison du roi, emplois militaires, gouvernemens, 91 millions, intérêts . . . 5 millions.
Dettes du clergé 149 millions et demi, intérêts . . . . 6 millions.
La partie du remboursement à terme, 140 millions, intérêts. . . . 7 millions.
Indemnité pour les dîmes inféodées par décret du 14 avril 1790, 120 millions, intérêts . . . . 6 millions.
Frais du culte . . . . 80 millions.
Ancien clergé . . . . 30 millions.

Gestion des biens du clergé par les municipalités . . . . . . 10 millions.

Augmentation de dépense sur l'ordinaire, total. . . . 344 millions.

Le comité des finances porte le remboursement des offices, charges, emplois militaires, gouvernemens et cautionnemens supprimés à 862 millions 450,000 livres. Ces capitaux dûs étoient aliénés à perpétuité; l'intérêt excède de 13 millions celui que l'on payoit; deux millions d'intérêt de plus pour la judicature font 15 millions, dont le capital est de 300,000 livres à la charge de l'état.

Perte pour l'état, ou déficit annuel, 354 millions au lieu de 56 millions.

Augmentation de dépense sur l'ordinaire, 344 millions, outre une réduction de 60 millions sur les pensions et autres dépenses.

Dette exigible ou remboursable à époque fixe, 2 milliards et demi.

Dette ancienne de l'état.

En 1787 l'état devoit 72 millions, capital . . . . . 920 millions.

En rentes perpétuelles 55 mil-

lions, capital . . . . 1100 millions.
En divers intérêts et gages, 50 millions, capital. . . . 1,000,000,000

Total . . 3,277,000,000

Accroissement de la dette publique depuis l'entrée de l'assemblée du manege; et ce d'après le comité des finances.

Pour ne pas effaroucher le peuple, le remboursement des charges, offices, emplois militaires, gouvernemens supprimés, n'est porté qu'à . . . . 862 millions.

Omission par collusion dans le mémoire de M. Necker, mais relevée par un appel aux finances . . . . 800 millions.

Augmentation par les rentes de 15 millions pour les charges supprimées, capital . . . . . . 300 millions.

Le capital de 80 millions pour le culte divin . . . . . . 1600 millions.

Charges et maîtrises supprimées . . . . . 300 millions.

Total . . 3,862,000,000

ajoutés à 3 milliards 277 millions, font un total de 7 milliards 139 millions.

En supprimant les 80 millions du culte divin, dont le capital est de 1600 millions, il restera une dette de 5 milliards 539 millions dont l'état est redevable : ajoutez 1200 millions d'assignats, la dette sera de 6 milliards 739 millions, outre l'intérêt des nouveaux emprunts que l'assemblée a permis à toutes les villes.

Dépense ordinaire.

La maison du roi et les tantes	30 millions.
Les appanages des princes royaux.	7 millions.
Ancien et nouveau clergé.	120 millions.
Intérêt de la dette ancienne.	177 millions.
Intérêt de la dette du manege	125 millions.
La marine	32 millions.
Cent cinquante mille hommes, tout compris, entretien, armes, bagage, 20 sols par jour, font . . .	54 millions.
Cent mille hommes, troupe auxiliaire, à 3 sols par jour; tout compris, 10 sols par jour, font	18 millions.
L'école des mines. . .	1 million.

Administration des biens ecclésiastiques par les municipalités. . . 10 millions.
La garde nationale de Paris. 8 millions.
Celle du royaume. . . 12 millions.
Administration des provinces, ou revirement de départemens . . 59 millions.
Les tribunaux de justice. . . 30 millions.
Les affaires étrangères. . . . . 4 millions.
La gendarmerie nationale. . . . 8 millions.
Les Colonies.. . . . . 2 millions.
Les ponts et chaussées. . . . . 5 millions.
Les ministres, le conseil général d'administration du trésor public. . 500,000 livres.
La caisse extraordinaire, celle de liquidation et de comptabilité. . . . . . 300,000 livres.
Les dépôts publics. . . . . 200,000 livres.
Les primes et les encouragemens pour le commerce. . . . . 200,000 livres.
Le jardin et la bibliothèque du roi. 100,000 l.
Les universités, académies et travaux littéraires . . . . 300,000 livres.
Les invalides . . . . 5 millions.
Les quinze-vingt. . . . 600,000 livres.
La haute cour nationale, le tribunal de cassation. . . . . 300,000 livres.
L'assemblée du manége. . . . 24 millions.
Les prisons. . . . . 12 millions.

La perception des impôts directs. 6 millions.
Les hôpitaux, la mendicité. . . 20 millions.

Total. . . . . . . 774,500,000 l.

Après ce tableau lumineux de vos finances, François, que l'intrigue et l'imposture surprennent, jugez des avantages que doit vous offrir cette prétendue régénération : quelqu'inquisition que l'on exerce sur vos fortunes, atteindra-t-on jamais à balancer la dépense et la recette.

Perception d'imposition.

Imposition territoriale, ou brevet de la taille au plus haut cavé, calcul fait en 1787, tous privilèges supprimés, avec la répartition la plus exacte, ne produit que 170 millions, ci. . . . . 170 millions.
Contribution au marc la livre, pour remplacer la gabelle. . . . . 40 millions.
Le timbre au plus haut cavé. . 40 millions.
Imposition directe, ou lettres-patentes sur les asyles et l'industrie, rejetté unanimement. . . . . 50 millions.
Les impositions indirectes. . .. 20 millions.
Les deux vingtièmes, et le sol pour livre aux impositions

impositions réelles. . . . . . 56 millions.

Total. . . . . 376 millions.

La somme des anciens revenus n'a jamais excédé 475 millions.

Comment M. de Montesquiou a-t-il osé hasarder aussi maladroitement que les revenus de l'état seroient portés à 552 millions, et qu'il y auroit un bénéfice de 60 millions annuels sur les dépenses? Cette gaucherie est d'autant plus mal conçue, que la dépense extraordinaire est de 344 millions, avec l'ordinaire fait une somme annuel de 774,500000 livres pour l'état, sans comprendre, dans ce calcul, les frais de perception, l'ancien mode coûtoit 58 millions, ni les pensions supprimées de moitié. En 1787 les pensions de la guerre se montoient à 16 millions; celles de la marine à 2 millions, des affaires étrangères 600,000 livres, de la maison du roi 4 millions, de la magistrature 5 millions et 400000 livres; total 28 millions.

Je ne releverai pas toutes les absurdités tranchantes des différens publicistes de la france, mais je dirai seulement que Camus, cet audacieux imposteur qui a porté les

pensions à 58 millions, puis à 80, est d'autant plus fourbe qu'il sait qu'elles n'ont jamais passé 32 millions; et que le livre rouge n'est qu'une invention infernale, où l'on comprenoit les revenus de certains hôpitaux, et de l'ordre de malthe.

Pourquoi les jaclémentistes ont-ils fait raisonner leur apparente indignation? C'est qu'ils avoient besoin d'énivrer la crédulité populaire d'une fureur qui luttât contre le choc des vérités frappantes : il falloit tromper sa confiance pour fixer son suffrage.

C'es ainsi que l'on a fanatisé les cervelles crédules; c'est ainsi que l'assemblée gauche a exalté la fureur du peuple sous l'idée de patriotisme; et cependant qu'ont produit ces élans tumultueux du patriotisme? Les dons n'ont pas excédé 10 millions; la vaisselle d'or et d'argent portéeà la monnoie 15 millions, sommes dont l'asssemblée du manoir n'a pas rendu compte, ainsi que de ses autres perceptions : mais elle n'en doit point au peuple puisqu'il protège son despotisme.

Enfin, je défie les jaclémentistes d'égaler la recette à la dépense, quelle que soit l'imposition, à moins d'une surcharge péril-

leuse, même en attribuant à la nation les biens domaniaux, les appanages des princes, et les biens ecclésiastiques, qui ne se vendront pas; car l'honnête homme se défie aujourd'hui de cet appareil anarchique, qui, en attaquant les propriétés, a violé le droit des gens. Il sait que le schisme introduit en france n'est que le fanatisme du moment; que les prêtres sacrilèges que la force a placés illégalement contre tous les canons de l'église, étant réprouvés de toute puissance spirituelle, ne peuvent consolider la constitution civile du clergé; conséquemment ne peuvent autoriser ni l'aliénation ni la dispensation des biens du clergé à des prêtres intrus et inhabiles.

Il sait que la nation elle-même revendiquera tôt ou tard ces biens usurpés et autorisés par des intrigans, se disant législateurs.

Je n'entrerai pas dans une plus longue dissertation à cet égard, elle seroit affligeante; mais j'observerai seulement que depuis quatre mois que la promulgation intrigante, et accréditée par les jaclémentistes et les municipalités, a été faite, il ne s'en est vendu que pour 20 millions en petites pos-

sessions; et en en supposant l'aliénation totale, il resteroit encore une dette d'état au moins de 5 milliards, et une dépense annuelle de 644 millions.

Comment, après ce tableau effrayant, mais véridique, qui ne peut s'effacer que par une banqueroute ou la réhabilitation des places supprimées, l'assemblée gauche ose-t-elle encore verser le nectar de l'espoir dans le cœur infortuné du propriétaire? Comment ose-t-elle avec impudence dérider son front craintif, en lui annonçant que, sans surcharge d'impôts, ni d'atteintes aux propriétés, le comité des finances les a réglés de manière à éteindre la dette de l'état en 30 ans. Audace fallacieuse, qui abreuve toujours l'esprit crédule et indolent du peuple!

Mais que fait l'assemblée du manege? Elle cherche à éluder la tempête qui la menace. Son intrigue, toujours en action, met tout en œuvre pour ranimer le zèle expirant; ses décrets sont émanés de la crainte ou de l'adulation pour le peuple; tantôt elle caresse l'Alsace par la liberté du tabac, le département de Calais par la liberté de l'eau-de-vie; Paris et les villes du royaume, par les libres entrées; d'autres fois elle lui

fait naître des conspirations que sa surveillance et son intrépidité dessillent, annonçant qu'elle sera toujours le rempart du peuple contre les vengeances de l'aristocratie; et aussi-tôt des libelles infâmans et incendiaires contre le clergé ou les opprimés sont lus dans les places publiques et à la porte des églises; dès-lors une multitude d'hommes, de femmes de toutes classes, soudoyés, pérorent le peuple, échauffent et animent sa fureur expirante; cependant ce bon peuple chaque jour se voit trompé; et, toujours facile, tombe dans de nouveaux pièges. Enfin, ne pouvant soutenir plus long-temps leur révolte, ne percevant aucun impôt, et n'ayant pour revenu que des assignats, et tremblans pour leurs jours, les Jaclémentistes ourdissent mille crimes nouveaux pour éluder l'orage qui commence à gronder; car le murmure est général. Il faut fuir et échapper au dénouement tragique: la nouvelle législature approche; mais comment éviter les désastres de leurs déprédations? En vain dénoncent-ils les vérités les plus frappantes qui découvrent leur intrigue comme des faux qui les calomnient; l'erreur

n'a qu'un temps ; le masque tombe, et l'homme paroît.

Cependant la liberté n'est encore que pour eux et leurs suppôts ; Mesdames de France en sont la preuve. Elles veulent fuir la proscription qui menace tous les grands ; elles veulent s'éloigner des attentats journaliers que l'on porte à leur tranquillité, et pouvoir couler dans le sein de la paix des jours innocens. Aussi-tôt elles requièrent de la municipalité la liberté de leur passage ; mais un refus insidieux a été le retranchement de la commune. Dès cet instant les grouppes se forment, les libelles, les menaces retentissent de tous côtés ; le maire interpelle l'autorité (nulle) du roi pour arrêter ce départ qui allarme la capitale. Mais la liberté de l'homme contredisoit cette demande ; elles partent ; on les arrête. Le club des Jacobins avoit tout prévu. M. de Narbonne vient réclamer les ordres de l'assemblée ; un décret autorise leur départ ; dès-lors la crainte contrit la populace : les soudoyés l'ameutent et la forcent d'aller violenter la personne de *Monsieur*, qui les rassure sur ses intentions ; enfin cent mille ames assiègent le roi en exigeant le retour de

Mesdames ; mais d'autres vues guidoient une partie des scélérats soudoyés ; la cour est en danger, et dans des alarmes continuelles. Voilà, François ! la liberté du jour. Et tout récemment les amis du roi avoient formé une société; mais les Jaclémentistes, qui ont senti que ce tribunal de droiture et de justice des 89 députés seroient bientôt l'oracle de leur chûte, ont envoyé les messieurs et dames de la nation soudoyés qui, sur le champ, ont violé l'asyle et fourvoyé cette assemblée. C'est la liberté du jour.

Mais je suppose que leur législature se parachève sans troubles, que leurs attentats régicides et patrioticides soient préconisés, que fera l'assemblée du manège ? Lecteur suivez-moi.

Que fera l'assemblée du manège ?

Elle fuira l'anarchie que ses crimes auront établie, et laissera le peuple en proie à ses fureurs intestines. François ! lorsque les apprêts de vos malheurs se travaillent, lorsque sous les dehors séducteurs on nourrit toujours votre crédulité de l'image mensongère de la liberté et d'un bonheur futur, que vous

vous énivrez dans le sein de l'illusion, et que vous déchirez sans respect tous les liens de la subordination et de la société, tremblez sur votre sommeil, votre réveil sera fatal....... C'est de votre foyer même que sortira cet essaim tumultueux d'infortune ; son centre est dans vos familles et l'anarchie ; c'est vous-mêmes qui, ouvrant les yeux sur la déplorable misère qui vous assaillira, sur les dangers périodiques qui vous entoureront ; c'est vous-mêmes qui jugerez cette aveugle confiance qui vous prépare tant de maux ; c'est de là que partiront vos regrets, vos larmes, et le rappel des amis de l'honneur ; vos gémissemens annonceront votre déplorable aveuglement à soutenir de tous vos efforts ce brigandage, que vos jaclémentistes appellent *liberté*.

Mais pour ne pas vous abuser plus longtemps par des craintes puériles, visez bien l'état de vos finances, ne vous arrêtez pas à ces piéges que l'on tend à votre candeur ; mais voyez les devoirs de finance que l'état a à remplir ; au moins six milliards, sans le culte divin, et une dépense annuelle de sept cent soixante-quatorze millions ; voyez votre commerce, les devoirs religieux, la

subordination, les mœurs, la discorde des familles, le bouleversement total du système politique et des finances, la misère assise aux pieds de votre espoir, les guerres étrangères, les intestines, l'hydre effrayant de catastrophe qui se préparent, cette haine atrabilaire nourrie dans le cœur des deux partis. Voyez l'œil attentif de l'Europe, voyez sa vénération se changer en mépris contre un peuple de révoltés que la postérité proscrira ; voyez l'Angleterre, dont nous voulons être les vrais singes, payer nos discordes par des sommes immenses, et spéculer l'instant de nous altérer.

Mais sans vous montrer l'orage que vous provoquez journellement, sans chercher à vous allarmer, croyez-vous de bonne foi que les opprimés resteront constamment dans l'inaction ; frémissez, François, sur les apprêts d'un avenir orageux ! C'est en vain que les jaclémentistes vous rassurent sur les crimes du jour ; en vain ils soudoient, ameutent, écrivent pour étayer l'édifice qui s'écroule, quelques pignons où l'opinion de quelqu'un déjà ébranlé en soutient encore la charpente ; mais ce n'est plus qu'un frêle soutien. Déjà l'honnête citoyen est

éclairé, la garde nationale elle-même, après avoir sacrifié sa fortune, exposé ses jours, sa tranquillité pour faire face au choc du brigandage, est mécontente de leurs attentats et des projets criminels qu'ils cherchent à maintenir jusqu'à leur évasion; déjà les couronnes sont liguées pour défendre les droits de la monarchie contre des brigands usurpateurs.

Arrêtez donc, François, les efforts puissans d'une vengeance légitime! l'oppression se fatigue, les combinaisons s'accumulent, les tourbillons du désespoir vous environnent. O France! ô ma patrie! le serpent de la discorde a donc enfin souillé ta splendeur; ta grandeur, qui offensoit tes voisins, va bientôt se changer en un deuil de pitié.

Cependant ne croyez pas que je voie d'un œil serein les guerres intestines inévitables qui vont bientôt affliger ma patrie; s'il falloit un nouveau Curtius, France! il en est plus d'un dans ton sein; mais je serois la plus heureuse victime.

Hélas! vous vous endormez, François! en lisant quelques folliculaires illusoires ou incendiaires; vous jugez sommairement dans un caffé ou un grouppe, que rien ne

peut résister à votre audace, que tous les crimes incités et commis sans résistance vous rendent invincibles. Vain fantôme qui surcharge votre espoir, apprenez donc aujourd'hui, peuple facile et indolent, que la majorité de la garde nationale, honnête et et détrompée, est indignée des attentats qu'elle a protégés sans le savoir; apprenez que l'honnête citoyen s'est instruit, et a vu les Mirabeau, Lameth et leurs complices s'enrichir sous la protection du patriotisme; il a vu ces brigands, autrefois perdus de dettes et sans fortune, faire aujourd'hui un insolent étalage de splendeur et de prospérité, avoir nombre de domestiques, perdre des sommes immenses au jeu, donner des repas somptueux, payer à tout prix les faveurs d'une Coraline; il a vu des évêques, des curés se prostituer, se vendre pour détruire leurs corps...... Enfin l'opprimé, aujourd'hui de toutes les classes, las, indigné et tremblant des menaces répétées de l'anarchie, sans fortune et livré aux orages involontaires du désespoir, se liguera et courra à la mort ou à la liberté.....

C'en est fait, France! si l'âpre ténacité qui carresse ta fureur ne s'adoucit par un

prompt retour, et si tu ne chasse au plus vîte les auteurs de tes forfaits. Ils nourrissent encore ta férocité pour fuir et protéger leur scandaleuse conduite ; mais rappelle-toi des guerres de Henri IV, la fronde, et crains que ces désastres passés ne soient que la figure des horreurs qui se préparent dans ton sein ! Apprends que la coalition des puissances étrangères va bientôt révendiquer les droits de la couronne françoise ; qu'au manifeste qui en sera le signal une ligue formidable se formera dans ton sein ; que les honnêtes gens et les opprimés qui la composeront, las et indignés de tes forfaits, et de ton opiniâtreté à protéger des brigands despotes, se livreront à l'essor de leurs outrages. L'ennemi se cumulera comme l'onde qui part de son centre ; alors plus de respect pour la patrie : mon cœur en frémit, mes sens s'éteignent, et ma plume n'ose calquer un tableau si funèbre.

Déjà je crois voir l'alarme de toute part faire entendre ses sons lugubres, les troupes s'avancer, entendre le cliquetis des armes, et voir les instrumens meurtriers frapper indistinctement les victimes ; je crois entendre les tambours, le tocsin germer l'effroi dans

tous les cœurs, altérer la tranquillité, et ourdir une crainte sans repos; où fuir, que devenir !

Déjà la vengeance, armée de poignards, suit les torches de la discorde ; la loi du plus fort immole ses victimes, et ce sont des François ! Le fanatisme national, toujours armé de son trident meurtrier, et nourri par l'illusion des brigands, devient opiniâtre; déjà la férocité a propagé ses ravages, le citoyen est égorgé dans son asyle, l'enfant est étouffé dans le sein de sa mère palpitante encore sur le corps sanglant de son époux. L'opinion a armé les mains parricides d'un fils, la femme contre son mari, ses ravages facilitent l'ennemi à chercher ses victimes ; la France n'est alors plus qu'un théâtre d'horreur, ses lumières sont éteintes, et c'est à l'ombre de ses ténèbres que l'opinion erronée a enfanté tant de crimes ; les incendies, le viol, le meurtre, les adultères, sont les suites inévitables de tant d'outrages.

En vain les opprimés ont-ils voulu éluder ces orages tumultueux ; en vain ont-ils appellé à leur aide la justice et la raison ; mais la frivolité du François et sa bonne foi surprise l'ont énivré d'une opiniâtreté invin-

cible, mais d'autant plus injuste, que les instigateurs étoient des Mirabeau, des Barnave, des Lameth, etc. flétris par la loi ou tarés par les mœurs ; sans respect pour les propriétés ; car tout récemment un décret de l'assemblée vient de dépouiller la maison de Polignac d'une légitime propriété ; et pour autoriser ce décret, Lameth, après une coalition du club jaclémentiste, a promis de rembourser 60,000 livres sur sa fortune, somme que sa mère avoit perçue du gouvernement pour élever sa famille. Cette somme lui sera payée en assignats, ou la soustraction en sera faite dans la reddition des comptes, si jamais ils en rendent. C'est ainsi que l'on jette de la poussière pour éblouir, et que l'illusion trompe votre crédule aveuglement.

Cependant il est encore temps, François ! vous pouvez encore détourner le glaive suspendu sur vos têtes ; vous pouvez rappeller le calme et la tranquillité dans vos foyers. N'attentez pas à réaliser une prétendue régénération ou constitution qui deviendroit le type d'une discorde éternelle. Mais modifiez vos loix, réformez des abus qui, dans l'ancien régime, affligeoient la France.

Rétablissez la splendeur de votre monarchie ; rendez au roi sa couronne, aux princes leur apanage ; rendez au roi son pouvoir exécutif, et rappellez pour la défense de son trône cette garde fidelle qui seule peut y donner du nerf ; rétablissez une force coactive qui la maintienne ; annullez tout pouvoir arbitraire ; bornez les dépenses de la cour ; exigez la comptabilité de vos ministres ; mais que le roi seul ait le droit de nommer les grandes places dans les trois ordres ; que cette vénération qui, dans tous les temps, a porté nos hommages à la maison des Bourbons, nos souverains, leur soit rendue. Notre amour pour nos princes a long-temps fait la honte des peuples voisins. Aujourd'hui notre égarement, notre révolte nous rendent méprisables aux yeux de l'univers.

Rappellez cette noblesse qui faisoit la gloire et l'honneur de l'état, qui devenoit le véhicule des héros de la patrie ; que nés citoyens, les nobles concourent, à raison de leur fortune, aux besoins de l'état ; abrogez tous privileges pécuniaires, mais rendez-lui ces marques distinctives que vous n'avez pu lui ôter ; rendez-lui ces titres que la vertu

de ses ancêtres a fixés ; ornez ces colonnes d'une gloire qui, sans blesser l'homme et le citoyen, les mettent à même d'en mériter le suffrage.

Rendez à ce clergé que vous avez dépouillé des biens que la force seule a pu lui enlever ; rétablissez son hiérarchie, et rendez à l'épiscopat le pouvoir contentieux qui lui appartient ; forcez la résidence du bénéficier ; détruisez la pluralité des bénéfices sur un même individu ; rétablissez la dîme, et que le produit en soit versé dans une caisse de religion pour être le patrimoine des infortunés, après le nécessaire du clergé ; rendez utile à la société cette pépinière de moines que la mollesse a trop souvent assiégée ; supprimez les communautés inutiles ; que les ordres réguliers soient toujours subordonnés à la jurisdiction séculière ; que l'ordre de la discipline ecclésiastique et la liturgie appartiennent au clergé ; n'attentez pas aux droits spirituels ; que les prêtres qui se sont rendus apostats par un serment schismatique soient reçus à résipiscence, et rentrent dans leurs places primitives ; évincez la fortune du clergé en le forçant, comme citoyen, à concourir aux besoins de l'état ;

n'altérez

n'altérez pas la constitution primitive de ce corps ; mais mettez plus de proportion dans les fortunes du premier et second ordres ; rendez les places usurpées ou détruites à leur légitime possesseur.

Rappellez les parlemens, mais simplifiez le mode de procéder ; réformez vos codes civil et pénal : l'intrigue et l'abus qui donnent aujourd'hui un nouvel ordre judiciaire le rendent si défectueux qu'il ne pourroit se maintenir long-temps ; il faut le supprimer.

Rétablissez vos finances en modifiant et réhabilitant une partie de vos impôts supprimés ; consolidez la dette de l'état en rétablissant la confiance détruite ; que l'ordre et la subordination reprennent leur empire, en proscrivant des grandes villes tout être suspect, intriguant et turbulent.

Établissez un tribunal qui punisse sans flétrir, et qui devienne la consolation des familles ; créez un tribunal de subsistance et de police dans les bourgs et villes du royaume.

Rendez au peuple la libre circulation de ses plaintes ; que le mérite seul conduise à toutes les places ; donnez assez de force au

pouvoir coactif ; protégez et défendez la religion, les mœurs et les talens.

Que la France reprenne sa première division... Rétablissez vos provinces, et rendez-leur des privilèges qui étoient leurs propriétés ; que les poids et mesures soient tous uniformes en France.

Diminuez les entrées sur les comestibles ; augmentez celles du luxe ; rappellez la subordination militaire par des loix sévères, et rendez aux chefs de l'armée leur autorité ; supprimez la vénalité de la noblesse, et que tous les individus de toutes les classes puissent l'acheter par des actions dignes de la patrie ; rétablissez le tribunal du point d'honneur ; que cette puissance, redoutable au despotisme, balance les droits du peuple et du souverain. Que les droits de l'homme établis, subordonnés aux loix de l'état, laissent au peuple comme aux grands leur liberté. Exigez, François, la comptabilité de vos finances ; forcez l'assemblée gauche à vous produire l'état de ses dépenses, non par le fabuleux Montesquiou qui a abusé de votre aveugle confiance, mais par le tarif des recettes et de la dette de l'état, ancienne et moderne. Exigez solemnellement la con-

noissance de ces huit cents millions qui surchargent l'état, et que l'on a éclipsés dans les comptes de M. Necker ; rappellez les princes, les grands et tous les émigrans que l'injustice et la crainte ont chassés ; faites assembler les notables du royaume, qu'ils soient composés des trois ordres, et que chacun des ordres ait un pouvoir égal, et que concourant ensemble avec le souverain à une législation, ils asseoient sur une base invariable les droits d'un chacun, et des principes que la nature ni la société ne puissent contredire ; que les brigands qui ont fait tant de ravages, en se dépouillant de tous principes d'honneur et de justice, soient chassés comme indignes même d'une vengeance. François ! la nature et la société vous demandent grace pour eux ; ils sont coupables, mais ils sont François ; livrez-les aux remords identifiés aux crimes, et qu'ils sachent que la France gémira de les avoir conçus dans son sein ; alors le peuple libre, les abus détruits, les loix protégées, la finance rétablie, la confiance accréditée, la subordination en vigueur, le mérite récompensé, les talens accueillis, la religion respectée et vénérée, rétabliront la splen-

deur de notre monarchie, alimenteront l'amour de la patrie, et ne feront de tous les François qu'un peuple d'amis indomptables.